



BLÉPHAROPLASTIE

La sortie d'hospitalisation :

Vous devez être accompagné(e) lors de votre sortie d'hospitalisation et ne pas rester seul(e) à domicile.

Les suites post-opératoires à domicile :

>> À votre sortie et durant quelques jours, vos paupières seront gonflées et les cicatrices seront rouges. Des ecchymoses pourront apparaître (effet œil au beurre noir). Les gonflements disparaîtront deux semaines environ après votre intervention.

>> Il est possible d'appliquer des compresses d'eau froide ou un masque réfrigéré sur vos paupières afin de favoriser leur dégonflement. (Jamais de glace au contact direct avec la peau)

>> Bien appliquer les gouttes oculaires afin d'éviter la sécheresse des yeux (4 à 5 fois/jour). Mettre en place des stérilstrips si vos yeux ne se ferment pas complètement les premières nuits. Dormir la tête surélevée permet de soulager les tensions au niveau du visage.

>> Bien désinfecter les zones d'incision afin d'éviter les infections, surtout après la douche. Éviter de mouiller les cicatrices et bien sécher si nécessaire. Et ce, jusqu'à cicatrisation complète.

>> Bien appliquer la pommade ophtalmique cicatrisante (Pommade Vitamine A) afin d'éviter un assèchement du contour de vos yeux. La nuit, appliquer de la pommade dans

chaque œil en déposant l'équivalent d'un grain de riz entre la paupière inférieure et le globe oculaire.

>> En cas de douleur, prenez les médicaments antalgiques qui vous ont été prescrits en respectant les doses journalières recommandées.

>> Les fils mis en place sont non-résorbables. Leur ablation aura en principe lieu 7 jours après l'intervention.

>> Il est conseillé d'attendre une semaine avant d'appliquer du maquillage sur vos yeux.

>> Les bains de mer et en piscine sont à proscrire durant les 15 jours qui suivent l'intervention.

>> Porter des lunettes de soleil permet de protéger vos paupières du soleil et du vent.

>> Les activités sportives sont à interrompre durant au moins deux semaines afin d'éviter des efforts violents ou des chocs. Le Dr DLIMI vous orientera sur les activités à reprendre en fonction de l'évolution de la cicatrisation lors de votre visite de contrôle.

***En cas de problème médical urgent.
Vous pouvez contacter le secrétariat du Dr DLIMI, l'hôpital ou bien le 15.***

À NOTER :

Bien vous présenter aux visites de contrôle.

Après cicatrisation, procéder au massage des cicatrices avec une crème réparatrice, cela permettra d'améliorer leur souplesse et limiter les adhérences. Cela les aidera également à être moins visibles. Pensez à bien protéger les cicatrices avec une protection solaire d'indice 50+ les 12 premiers mois post-opératoires. Gardez les à l'abri des rayons du soleil et des lampes UV.